

Avis n° 2022/05
relatif à admission par l'État de diplômés
de l'Institut polytechnique de Hanoï,
membre du Programme de formation
d'ingénieurs d'excellence au Vietnam (PFIEV IP Hanoï)

Établissement / École

Nom :	Institut polytechnique de Hanoï
Sigle :	PFIEV IP Hanoi
Type :	Établissement d'enseignement supérieur public au Vietnam
Académie :	École étrangère
Site de l'école :	Hanoï, Vietnam

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2016/07-03

Objet de la demande d'admission par l'État

Catégorie RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplômés d'établissements étrangers) :
Ingénieur d'excellence de l'Institut polytechnique de Hanoï, spécialité Génie aéronautique, en formation initiale sous statut d'étudiant
Ingénieur d'excellence de l'Institut polytechnique de Hanoi, spécialité Génie contrôle et automatisation, en formation initiale sous statut d'étudiant

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'Institut polytechnique de Hanoï ;
- Vu le rapport établi par Bernard PINEAUX (membre de la CTI et rapporteur principal), Gilles SAINTEMARIE (membre de la CTI et co-rapporteur), Jean-Marc THERET (expert auprès de la CTI), Stéphane WOJCIK (expert international auprès de la CTI) et Jacques BOIS (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 17 mai 2022 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'admission par l'Etat des diplômés étrangers suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Ingénieur d'excellence de l'Institut polytechnique de Hanoï, spécialité Génie aéronautique	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2027-2028	maximale
Ingénieur d'excellence de l'Institut polytechnique de Hanoï, spécialité Génie contrôle et automatisation	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2027-2028	maximale

La commission prend acte des changements d'intitulés des spécialités des diplômés d'ingénieur d'excellence de l'Institut polytechnique de Hanoï qui deviennent spécialité génie aéronautique et spécialité génie contrôle et automatisation en remplacement des spécialités génie électrique, spécialité génie informatique et spécialité génie mécanique.

L'école établira **un tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 juin**

2025, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, sous format numérique exclusivement, à l'adresse : greffe-cti@education.gouv.fr .

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour les écoles du PFIEV

- Renforcer la coopération entre les quatre écoles du PFIEV : formations, bonnes pratiques et accompagnement pédagogique, démarche compétences, international, alumni, etc.

Pour l'Ecole

- Renforcer la démarche compétences, notamment en améliorant la cohérence entre les blocs de compétences et les enseignements, jusqu'aux modalités d'évaluation des compétences ;
- Poursuivre le développement des enseignements pratiques ;
- Multiplier les opportunités de pratique de l'anglais et du français pour les élèves ;
- Poursuivre le développement de la pratique d'enseignements donnés par des industriels et de futurs employeurs ;
- Renforcer l'implication des entreprises dans les enseignements ;
- Augmenter le taux de féminisation des étudiants en assurant notamment la promotion des formations auprès du public féminin ;

Pour chaque spécialité

- Rendre disponible les syllabus en anglais et/ou en français.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur d'excellence de l'Institut polytechnique de Hanoï, spécialité Génie aéronautique	2022	2027-2028
Ingénieur d'excellence de l'Institut polytechnique de Hanoi, spécialité Génie contrôle et automatisation	2022	2027-2028

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 17 mai 2022

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 15 juin 2022



La présidente
Elisabeth CRÉPON